

## FICHE D'ÉCART

Fiche n°

111

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : STMicroelectronics

Site inspecté : Rousset

Date de l'inspection : 09/11/2011

## Constat de l'Inspecteur :

Dispersion un DCs de volumes dépassé du rejet  
dans la step du GER

INSPECTION

Ecart aux dispositions de : APC "globalisation" du 9 janvier 2008 (Annexe)  
(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'Inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'Inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

RADEE2  
Environnement

EXPLOITANT

## Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Il s'avère que nous ne dépassons pas les charges autorisées en DCs exprimées en kg/jour (moyenne 503 kg/j pour une autorisation de 741 kg/j) - les volumes rejetés se situent à une moyenne de 2600 m<sup>3</sup>/j pour une autorisation de 3708 m<sup>3</sup>/jour. Les concentrations moyennes et maximales peuvent parfois dépasser leur limite exprimée en mg/litre, essentiellement sur la filière 2 du bâtiment 2. Cela provient du fait que le volume rejeté est élevé du volume souscrit (1430 m<sup>3</sup>/j vs 2304 m<sup>3</sup>/j), la charge étant en phase (349 kg/j vs 455 kg/j), cela entraîne une concentration de nos rejets en léger dépassement (en moyenne 248 mg/l vs 224 mg/l). Afin de régler ce problème de comparaison de limite en concentrations nous demandons au GER de faire procéder aux modifications, sans changer celles en charge et en volume. Un courrier en ce sens a été envoyé au GER, copié maîtrise de Rousset. Nous vous tiendrons informés de la réponse du GER.

Copie du courrier et tableau de résultats joints à ce rapport.

## Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires :

Voir lettre de conclusions

L'Inspection le : 08.02.2012

□ Fiche soldée le :

DREAL